

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Paris, le 28 septembre 2021

Congrès Hlm – Déclaration du Premier ministre. L'Union sociale pour l'habitat se félicite du soutien annoncé de l'Etat aux maires bâtisseurs de logements sociaux

Le Premier ministre, Jean Castex, a indiqué ce matin, à l'occasion du Congrès Hlm de Bordeaux, ouvert par les représentants des collectivités locales et Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH, qu'il était profondément préoccupé de la baisse de la production de logements et de l'augmentation dramatique des prix dans certains territoires.

Il a précisé qu'il partageait plusieurs des propositions portées par la commission présidée par François Rebsamen et a annoncé, dès à présent, que les collectivités locales qui favoriseraient la programmation de logements sociaux à partir de 2021, verraient l'exonération de TFPB dont bénéficient les logements Hlm pendant 25 ans, compensées pour les 10 prochaines années.

L'USH salue cette décision qui constitue une étape importante de la remobilisation des collectivités locales au service du logement pour tous. Quelques minutes avant, Emmanuelle Cosse avait en effet rappelé que « l'exonération de TFPB c'est 30 à 40€ de loyers en moins tous les mois pour les locataires modestes » et « qu'il était injuste que les collectivités portent seules cet effort ».

Alors que le Premier ministre s'est également exprimé pour annoncer la prolongation de la loi SRU dans le cadre de la loi 3DS, l'Union sociale pour l'habitat rappelle son attachement aux règles et aux objectifs fixés par la loi SRU, indispensable au développement d'une offre de logement abordable sur l'ensemble des territoires.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « *la visite du Premier ministre au Congrès Hlm est d'abord un signe de reconnaissance pour le secteur du logement social, après plusieurs années de mise en cause. Je salue la prise de conscience, au plus haut niveau de l'Etat, de notre préoccupation face à la crise du logement. Nous ne pouvons pas admettre le ralentissement de la production de logements sociaux neufs, alors que plus de deux millions de ménages attendent parfois plusieurs années un logement social. C'est une question de justice et d'égalité. Les annonces faites par le Premier ministre dans son discours, partant des constats des travaux de la commission présidée par François Rebsamen et auxquels l'Union sociale pour l'habitat a activement contribué, vont dans le bon sens. La meilleure compensation de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les collectivités locales est en effet un signal fort qui leur est envoyé pour accélérer les projets de construction de logements sociaux.* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse :

Union sociale pour l'habitat - Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://www.union-habitat.org)